

MULTISUPPORT EXCELLENCE



Oradéa Vie, assureur de référence sur le marché de la gestion privée, vous propose un contrat d'assurance vie individuel pour optimiser les différentes stratégies patrimoniales de vos clients.

DES SUPPORTS INNOVANTS ET PERSONNALISABLES

Une large gamme de supports avec près de 608 supports en unité de compte⁽¹⁾ (UC) sélectionnés :

- OPC, ETF⁽²⁾, titres vifs et FCPR⁽³⁾.
- OPCI, SCI, **SCPI : 100 % du coupon distribué + versement du coupon sur un support au choix.**
- Plus de 340 fonds ISR⁽⁴⁾ labellisés ou non labellisés (Investissement Socialement Responsable).
- À partir de 1 000 000 €, **référéncement de produits sur-mesure⁽⁵⁾** (produits structurés, fonds dédiés, ...).

Les investissements en unités de compte présentent un risque de perte en capital.

DEUX MODES DE GESTION

- **Une Gestion Libre** pour une répartition libre du capital.
- **Une Gestion Excellence** composée d'une poche libre dont l'allocation reste à la main du client et d'une poche gérée où le client délègue les arbitrages à un tiers via 2 types mandats au choix :
 - **Mandat Privilège** : délégation de la gestion auprès du conseiller en gestion du patrimoine,
 - **Mandat Premium** : délégation de la gestion auprès d'un mandataire qui réalise les investissements via une grille d'allocation en fonction du profil du client. Des grilles conformes Loi Industrie Verte seront disponibles au sein de ce mandat.

SUPPORT SÉCURITÉ EN EUROS

Un fonds en euros à capital garanti égal aux primes nettes de frais versées⁽⁷⁾.

Support Sécurité en euros	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de rendement net ⁽⁸⁾	1,20 %	1,20 %	1,90 %	3,10 %	3,00 %

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

OFFRES BONUS SUR VERSEMENT 2025-2026 ⁽⁹⁾

Part UC	Bonus uniquement Support Sécurité en euros
entre 0 % et 15 % (exclus) ⇒	+ 0,50 % de rendement sur 2025 et 2026
entre 15 % et 50 % (exclus) ⇒	+ 1,00 % de rendement sur 2025 et 2026
à partir de 50 % ⇒	+ 1,50 % de rendement sur 2025 et 2026

Offres pour les personnes physiques et les personnes morales éligibles au fonds Sécurité en euros.

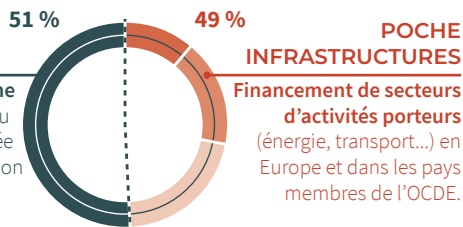
(1) Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Note d'Information du contrat. (2) Les ETF (Exchange Traded Funds) sont des instruments financiers cotés en bourse permettant de reproduire en temps réel l'évolution d'un indice boursier. (3) Les FCPR sont des Fonds communs de placement à risques en opérations de capital-risque. (4) <https://www.oradeavie.fr/fr/partenaire/nos-publications/reglement-sfdr-sur-publication-dinformations-matiere-durabilite/> (5) Soumis à une étude de nos services. (6) Mise en place à l'appréciation de l'assureur. (7) Capital net investi, hors frais sur versements, sur arbitrages et fiscalité applicable. (8) Le taux de rendement s'entend net de frais annuels de gestion, hors fiscalité applicable. (9) Bonus sur versements : applicable sur les versements nets de frais effectués entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025 - La majoration du taux de participation aux bénéfices (net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux) sera attribuée le 31/12/2025 et le 31/12/2026 au prorata temporis de la période d'investissement et s'applique uniquement à l'encours détenu sur le support Sécurité en euros. Le capital racheté sur le support Sécurité en euros (par rachat partiel ou total) ou arbitré en sortie de ce support ne bénéficiera pas de la majoration. Pour plus de détails, se référer à l'annexe du projet de contrat valant Note d'Information remise lors de votre versement.

1^{ER} FONDS EN EUROS THÉMATIQUE AUTOUR DE L'INFRASTRUCTURE

Le fonds en euros, **Sécurité Infra Euro**, assuré par Oradéa Vie⁽¹⁰⁾, ouvre de nouvelles opportunités en investissant dans des projets concrets sur la thématique de l'infrastructure.

POCHE OBLIGATAIRE

Emetteurs de très bonne qualité : rating moyen du portefeuille « A » attribuée pas les Agences de notation indépendantes⁽¹¹⁾.



■ Obligations de sociétés 51 %

■ Télécommunications 21 %

■ Transports (parkings, ports, ferroviaire) 17 %

■ Infrastructures de services (réseau d'eau, de chaleur, d'électricité) 11 %

Situation du portefeuille à la fin du 31/12/2024. La répartition indiquée est susceptible d'évoluer à tout moment.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital⁽¹⁾.

RENDEMENT 2024 : 3,50 %
Taux de rendement annuel net de frais de gestion et hors prélèvement sociaux et fiscaux.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

- Disponible en souscription.
- Investissement plafonné à 30 % du contrat et maximum 1 million d'euros.
- Investissement minimum de 50 % en unités de compte.
- Offre limitée⁽¹²⁾

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

Versements

- Versement initial : 50 000 € minimum sur la Gestion Libre et 100 000 € sur la Gestion Excellence dont 50 000 € minimum sur le compartiment géré
- Versements programmés, minimum de versement en fonction de la périodicité choisie :

75 €/mois	450 €/semestre
225 €/trimestre	900 €/an

- Frais maximum sur les versements : 5 % du montant de chaque versement

Frais d'arbitrage

- 0,50 % des sommes arbitrées (à ce taux s'ajoute 0,50 % pour un arbitrage provenant d'un support immobilier représentatif de parts de SCI gérées par SOGECAP)

Frais de gestion des supports en euros

- Support Sécurité en euros : 0,78 % maximum/an
- Support Sécurité en Infra Euro : 0,78 % maximum/an

Frais de Gestion Excellence (Compartiment Géré)

- Frais de mandat : 0,50 % maximum/an
- Pas de frais d'arbitrage dans la Gestion Excellence
- Frais de gestion des UC : 0,96 % maximum/an

Frais de Gestion Libre et de Gestion Excellence (Compartiment Libre)

- Support en UC (hors SCPI) : 0,96 % maximum/an
- Supports SCPI : 1,193 % maximum/an



MULTISUPPORT EXCELLENCE récompensé⁽¹³⁾ en 2025

(10) Vérifier la disponibilité du support auprès de votre conseiller/interlocuteur habituel. Oradéa Vie se réserve la possibilité de suspendre les versements en entrée sur ce support à tout moment. (11) Fitch Ratings Ltd, Standard & Poor's, Moody's, selon classement à la date de parution. Notations attribuées par des agences indépendantes. (12) Dans la limite de l'enveloppe disponible (13) Cet Oscar est décerné par un jury de journalistes de la rédaction de Gestion de Fortune et des professionnels représentant l'ensemble des acteurs du secteur de l'Assurance, pour une période d'un an à compter du 26 mars 2025.

DOCUMENT PUBLICITAIRE SANS VALEUR CONTRACTUELLE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS UNIQUEMENT.

Oradéa Vie - Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 66 704 256 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Immatriculée au RCS Nanterre sous le numéro unique d'identification 430 435 669 - N°ADEME : FR231725_01YSGB - Siège Social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92919 Paris La Défense Cedex - Réf. 029 - Juillet 2025 - Copyright : iStock © Srdjan Pavlovic.